**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEMANDE DE CRÉDIT AU GRAND CONSEIL

## 3'775'000 francs pour entretenir et rénover la prison du Bois-Mermet à Lausanne

**Le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil à la session d'avril 2001 une demande de crédit de 3'775'000 francs pour financer les travaux d'entretien et de réfection de la prison du Bois-Mermet. Les travaux envisagés ont pour but d'améliorer la sécurité des personnes et de mettre en conformité les installations techniques vétustes (sécurité et chauffage). Ils sont indispensables au maintien des activités dans la prison.**

La prison du Bois-Mermet, construite en 1902, présente une accumulation de défauts liés à la sécurité des personnes et à la vétusté des installations techniques (sécurité et chauffage). A cela s'ajoute une demande répétée en nouveaux locaux (salle de gymnastique, bureaux sociaux, parloirs, cafétéria et vestiaires pour le personnel).

Un premier projet de rénovation et d'agrandissement de la prison préventive a été défini par le Service pénitentiaire et le Service des bâtiments de l'Etat. Le coût des travaux était estimé à 5 millions de francs. Au vu de l'ampleur de ce projet, il fut décidé de l'abandonner au profit d'une concentration des activités prévues à la prison de la Croisée à Orbe qui devra être agrandie. L'option retenue confirme que le Bois-Mermet détiendra toutes les personnes sous enquête pénale ne dépassant pas trois mois, facilitant ainsi l'enquête. Les plus longues détentions seront orientées à la Croisée qui développera les activités initialement prévues au Bois-Mermet.

Malgré cette nouvelle répartition des activités entre le Bois-Mermet et la Croisée, les travaux d'assainissement et de mise en conformité des installations de sécurité et de chauffage doivent être entrepris à Lausanne dans les meilleurs délais. Ils consistent à créer des sas permettant un meilleur contrôle aux entrées, à mettre en place de nouvelles installations de sécurité, à remplacer les chaudières et les canalisations

d'eaux usées. Il s'agira également de construire deux petits bâtiments en remplacement d'un pavillon et de refaire la surface du terrain de sport afin de le rendre praticable tout au long de l'année. Ces travaux sont chiffrés à 3,775 millions de francs.

Le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur cette demande de crédit lors de la session d'avril 2001.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2001

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 / 316 70 01 M. André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, tél. 021 / 316 48 01 M. Jean-Pierre Chatelain, collaborateur technique au Service des bâtiments, tél. 021 / 316 73 25